

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

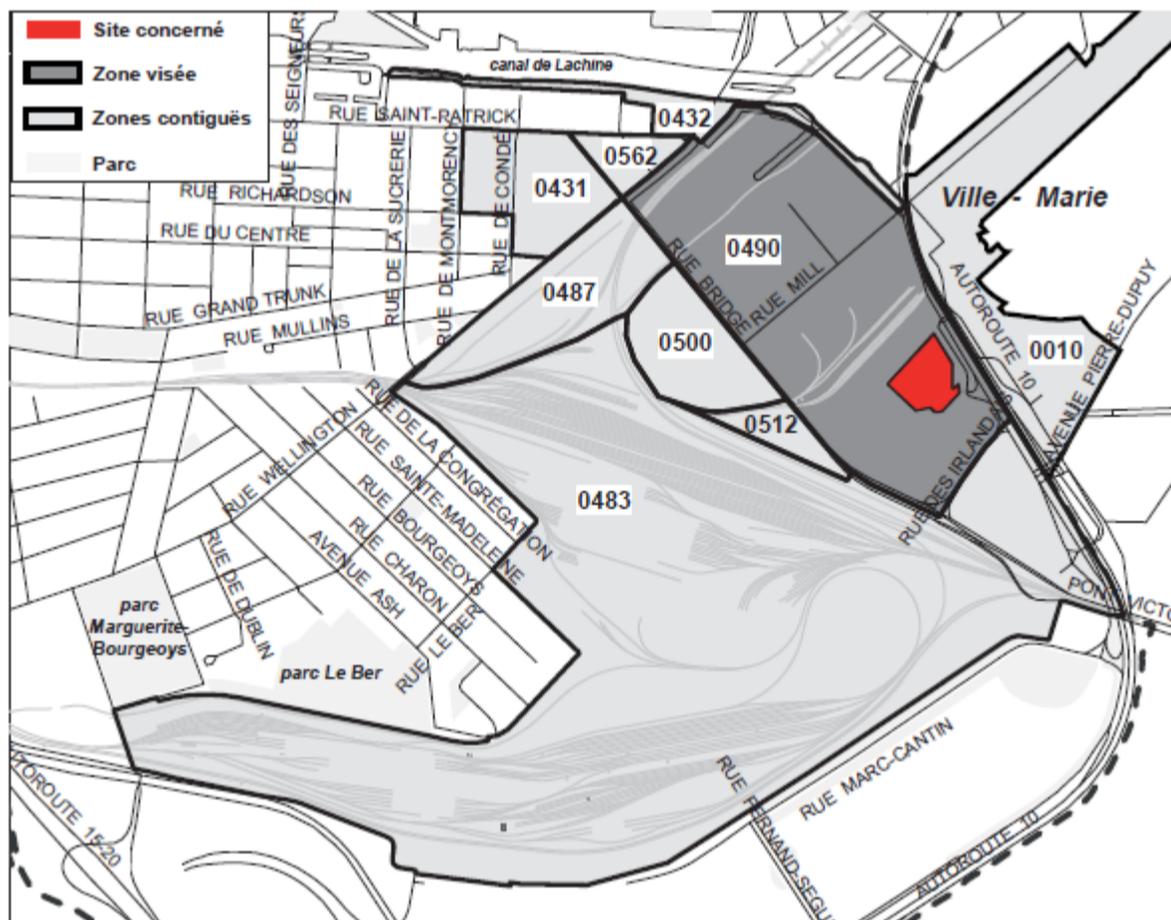
**Projet de résolution CA23 220051 adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003)**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de résolution CA23 220051 visant à modifier une disposition de la résolution CA20 220012 autorisant un projet particulier d'occupation pour l'immeuble situé au 950, chemin des Moulins (Distillerie Sazerac) (dossier 1238678003) :

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 13 février 2023, le projet de résolution indiqué ci-dessus et tiendra une assemblée publique de consultation le **22 février 2023, à 18 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2<sup>e</sup> étage, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1).

Ce projet de résolution vise la modification du projet particulier en vigueur afin de remplacer le taux minimal de verdissement par un facteur de résilience climatique minimal de 0,22.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0490 ainsi que les zones contiguës 0431, 0432, 0483, 0487, 0500, 0512 et 0562 situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, ainsi que la zone contiguë 0010 situées sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie, tel qu'illustré ci-dessous :



Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par ce dernier, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Ce projet de résolution ne contient pas de disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire;

Ce projet de résolution de même que le plan des zones concernées sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le sommaire décisionnel est accessible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse [montreal.ca/articles/consultations-publiques](http://montreal.ca/articles/consultations-publiques).

FAIT à Montréal, le 14 février 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Sylvie Parent, notaire